

“La rentrée scolaire du mois de septembre s’annonce chaotique”

“A Bruxelles, la pénurie des places dans nos écoles quette toujours [...] A l’heure actuelle, il n’existe aucun projet d’ouverture d’écoles secondaires pour septembre 2018. Cela va donc accentuer la difficulté.”

Roberto Galluccio

- Roberto Galluccio, administrateur délégué du réseau des communes et provinces, tire la sonnette d’alarme.
- Au vu de nombreux dossiers en suspens, il redoute de grandes difficultés dans les écoles.
- Il regrette que le gouvernement francophone ne soit pas plus proactif.

D’ordinaire, Roberto Galluccio est un homme discret. Celui qui est l’Administrateur-délégué du CPEONS, l’enseignement des communes et des provinces, sort cependant de sa réserve alors que les congés d’été approchent. *“Mon souhait n’est pas de critiquer à tout-va, explique-t-il. Simple-ment de témoigner d’une angoisse qui grandit sur le terrain : celle de voir arriver une rentrée scolaire chaotique en septembre prochain dans l’enseignement secondaire. De nombreux dossiers sont encore en friche au niveau du gouvernement. Celui-ci tergiverse trop souvent et perd un temps précieux. Il règne encore beaucoup de flou et les directions sont inquiètes. La composition des horaires de cours, la possibilité de trouver assez d’enseignants et de potentiels remplaçants, la surcharge administrative... Toutes ces difficultés risquent de s’aggraver.”*

1 Citoyenneté : le grain de sable aux grands dégâts

Le premier dossier qui inquiète fortement Roberto Galluccio est celui de l’introduction en septembre, dans l’enseignement secondaire officiel, des cours de philosophie et de citoyenneté. *“Il existe plusieurs incertitudes en la matière, et les écoles attendent toujours le décret qui pourra les dissiper.”* Ces incertitudes concernent principalement les critères définis-

sant les enseignants qui pourront être engagés en priorité pour donner le cours (voir notre édition du 18 mai). Elles concernent aussi les formations à la neutralité et à la didactique du cours que certains enseignants devront suivre. Elles concernent enfin les budgets dédiés au financement de ces formations mais aussi au financement des mesures qui permettront de maintenir l’emploi des professeurs de religion ou de morale qui auront perdu des heures de cours. *“Cet aspect est très inquiétant, car si on doit augmenter le budget en la matière il faut prévoir un ajustement budgétaire. Mais cela n’est aucunement anticipé. De manière plus pragmatique, notons aussi que l’élaboration des horaires de cours sera extrêmement complexe. Ce cours de citoyenneté sera donc le petit grain de sable qui risque, par ricochets, de poser de grandes difficultés organisationnelles dans les écoles, comme ce fut le cas il y a dix mois dans le fondamental. Initialement, on aurait pu anticiper les difficultés ou faire quelque chose de tout simple en imposant deux heures de philosophie à tout le monde. Mais voilà, comme le politique a voulu être dans le consensus, on se retrouve avec un décret techniquement compliqué qui posera de véritables problèmes d’organisation à la rentrée.”*

2 Titres et fonctions : le dossier non résolu

Le décret qui a redéfini les titres re-

quis ou suffisants pour pouvoir enseigner tel ou tel cours a créé d'énormes difficultés pour les directions qui peinent depuis le mois de septembre à engager et à remplacer les professeurs. Pour leur venir en aide, la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyns (CDH) a multiplié les assouplissements temporaires. Une révision du décret est cependant prévue. Mais là aussi, cette révision tarde à se concrétiser. "Nous sommes donc dans l'incertitude, regrette à nouveau Roberto Galluccio. Du coup, en l'absence d'un nouveau décret et à l'instar de ce qui se passe pour le formulaire de choix pour les cours de morale ou de religions et le cours de philo et de citoyenneté, des circulaires seront rédigées pour préciser aux directions ce qu'elles doivent faire. Mais ces circulaires sont entachées d'un manque de légalité, dans

la mesure où elles ne reposent sur aucun texte juridique. L'administration est donc amenée à édicter des règles administratives qui anticipent la législation. J'ai toute confiance en l'administration mais il n'en demeure pas moins que ce système est surprenant et doit rester exceptionnel. Où est la décision politique dans cette procédure ?" "Notons aussi que le décret Titres et fonctions, s'il comporte par ailleurs beaucoup d'avantages, n'apporte aucune réponse à la pénurie d'enseignants que nous connaissons par exemple en mathématiques et en langues."

3 La nouvelle formation initiale va obliger de rouvrir le décret Titres et fonctions

"Un dossier emblématique du fait que les cabinets ministériels ne se concertent pas assez en Fédération Wallonie-Bruxelles. Le décret Titres et fonctions n'a pas du tout pris en considération la formation initiale des enseignants qui se redessinaient et qui est aujourd'hui précisée. Il faudra donc réécrire les fiches qui définissent certains titres pour enseigner. Cela annonce beaucoup d'adaptations nécessaires et de flou supplémentaire. Nous nous retrouvons face à un décret qui, par ses arrêtés d'exécution, devra être réécrit."

4 Pénurie de places : le danger qui reste en embuscade

"À Bruxelles, la pénurie des places dans nos écoles guette toujours. Avec la création de quatre nouveaux établissements, nous avons pu compenser cette année le boom démographique. Mais, à l'heure actuelle, il n'existe aucun projet d'ouverture d'écoles secondaires pour septembre 2018. Cela va donc accentuer la difficulté que nous connaissons déjà. Le gouvernement a rédigé un décret pour faciliter la création de nouveaux établissements mais, pour l'instant, les projets d'écoles ne suivent pas."

"Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne dialogue pas assez, manque d'autorité et tergiverse trop"

Entretien Bosco d'Otreppe

Quelle est la responsabilité du gouvernement (PS-CDH) de la Fédération Wallonie-Bruxelles face à ces difficultés ?

Le problème est que nous avons affaire à un gouvernement composé de deux partis, et de ministres qui ont des sensibilités philosophiques différentes, et qui présentent des divergences dans leur approche des dossiers. Cela se traduit par un manque de dialogue en son sein. Mais son action est rendue d'autant plus difficile que l'enseignement en Communauté française est parcouru par de multiples courants. On l'a vu avec la réécriture du décret Titres et fonctions. La ministre Marie-Martine Schyns n'a pas souhaité détricoter tout le décret. Et c'est tant mieux. Mais, dans le même temps, elle a voulu répondre aux désirs du Secgec, l'enseignement catholique, qui souhaitait le remettre à plat. Du coup, elle a tergiversé, et le nouveau décret n'est toujours pas en application. De manière générale, je pense que ce gouvernement manque d'une autorité qui lui permette d'arbitrer quand un jeu d'influences se fait jour dans un dossier. Le gouvernement décide, mais souvent trop tard. Il n'est pas assez proactif.

Le dialogue avec le terrain semble lui aussi très compliqué. On le sent dans le sillage du Pacte, mais également

dans d'autres dossiers.

Oui, il y a un réel souci de communication dans le chef du gouvernement. Autour du Pacte d'excellence, la communication actuelle est bonne, mais elle vient très tard. Dans d'autres dossiers, les réponses adressées au terrain sont insatisfaisantes. C'est d'autant plus dommage que le gouvernement avance positivement sur plusieurs dossiers. Pensons simplement à l'aide financière qui sera accordée aux directeurs de l'enseignement fondamental ou à l'encadrement dans le maternel. Mais voilà, le gouvernement a du mal à dialoguer avec le terrain, et à le rassurer. De plus, il semble parfois lui-même perdu face à la technicité des dossiers qui apparaissent dès lors opaques aux yeux du terrain. Prenons l'exemple de la réforme de l'encadrement différencié. Cet encadrement vise à financer les écoles qui accueillent un public socio-économiquement défavorisé. Pour mieux coller à la réalité, les critères d'attribution ont été revus et individualisés. Mais cela s'est fait de manière très technique. Une telle réforme était nécessaire, mais elle est tellement complexe que les écoles qui

ont perdu du financement ne comprennent pas pourquoi. Ce qui est dommage c'est que cette complexité devient systématique. Pensons ne fût-ce qu'au décret Inscription qui est resté incompréhensible aux yeux du plus grand nombre. Le gouvernement en arrive à déléguer l'opérationnel à des informaticiens, des techniciens ou encore des équipes universitaires dans le cas de l'encadrement différencié. Ce sont eux qui en arrivent, en quelque sorte, à gérer le futur de nos élèves.

Peut-on faire plus simple ? L'enseignement est une matière complexe.

C'est vrai. Mais je pense que la complexité vient parfois du fait que l'on veut être perpétuellement dans le compromis. On manque aussi d'une vision globale qui nous permettrait de changer la roue une fois pour toutes, plutôt que de multiplier les rustines.

Le Pacte propose une telle vision globale, mais il faut encore qu'elle soit respectée dans sa mise en application. Je pense enfin que face à l'ensemble des défis qui se présentent, le budget alloué à l'enseignement devient trop juste.

*“Le gouvernement
semble parfois
perdu face
à la technicité
des dossiers.”*

Roberto Galluccio
Administrateur-délégué
du CPEONS.